

Nom de l'organe : Commission Paramédicale HE-EPS

Date de la réunion : 8/02/2024

Mandataire externe ayant écrit le rapport : Chloé Lefèbvre

Autres mandataires externes présents : /

Explication brève des points à l'ordre du jour

1. En Flandre pour pallier la pénurie d'infirmiers : formation d'infirmiers en 90 ECTS (il gère l'administratif, quelques gestes technique et l'hygiène hospitalière). Pas besoin de CESS pour entrer en formation
La FWB s'y oppose car l'étude de la Flandre ne se base pas sur la pénurie d'infirmiers.
D'ailleurs il n'y a jamais vraiment eu d'analyse chez eux.
La FWB va partir sur le terrain voir quels sont tellement les besoins.
Autre opposition car : il n'y a pas de budget pour les salaires infirmiers, qui va financer cette nouvelle formation ? cela mérite des éclaircissements.

2. Analyse transversale sage-femme ; grande motivation pour changer les grilles programme et couvrir les nouvelles demande sociétale : des modules de femme accoucheuse a domicile, centrer plus sur le métier plutôt que faire des cours communs avec les étudiants infirmiers. Ce travail se fera avec l'inter réseau SF.
QUID d'une 5eme année sage-femme ? but : mieux préparer en stage, plus de formation avec les maîtres assistant pratiques, plus de modules aux choix des étudiants.

- 2.2 Les hautes écoles formant les sages femmes ne peuvent pas accepter les candidatures HORS UE jusqu'au 2 avril car l'ares définit la sélection de ces étudiants (le but : chaque étudiante formée reste en Belgique et laisser les étudiantes BE s'inscrire prioritairement)

Divers :

L'enseignement clinique en soins infirmiers serait trop conséquent. Il faut favoriser la formation pratique en salle de simulation et plus de finances pour avoir du matériel adéquat.

Madame Bertieaux souhaite un GT pour expliquer pourquoi depuis 2016 il y a de moins en moins d'inscrit en infi.

Elle ne comprend pas la pénurie.

On doit faire un rapport pour fin d'année

La COM PARA souhaite travailler entre haute école, Québec et Portugal pour analyser ensemble les similitudes et différences entre nos systèmes d'enseignements. Cela concernera nos futurs

B1 qui répondront à des questionnaires.

Un outil de critère est en cours de rédaction

Points sur lesquels la FEF doit rester attentive selon vous

Créer la nouvelle formation infi serait un échec total, les études sont passées à 4ans pour être au mieux formé, cette formation pousserait de jeunes étudiants peu compétents du secondaire à entrer dans ce cursus. D'ailleurs, 90ects prouve bien que le niveau de compétences est plus faible que celui de 240 ECTS. Selon moi il faut financer les étudiants lors des stages et augmenter les salaires et parler de ce métier qui est certes difficiles mais très enrichissants. Il nous faut du personnel compétent et formateur ! Encore une question de financement et de volonté de nos ministres.

Il faut du personnel compétent et autonome, pas du personnel formé pour « bêtement » avoir une impression de nombre

Date de la prochaine réunion : 25 avril 2024